



Rapport d'activité 2022

Pôle Cohésion Sociale

Maisons Relais

Olympe de Gouges

et

Anne de Bretagne

Asfad
148, rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
02 99 59 60 01
siege@asfad.fr



SOMMAIRE

1. L'ASFAD.....	03
1.1 Présentation générale de l'Asfad.....	03
1.2 La raison d'être de l'Asfad	03
2. PRÉSENTATION DU POLE ET DES MAISONS RELAIS.....	04
2.1 Le Pôle Cohésion Sociale.....	04
L'organigramme	05
2.2 Les Maisons Relais Olympe de GOUGES et Anne DE BRETAGNE	06
2.2.1 Le contexte	06
2.2.2 Les espaces collectifs	07
3. LES CHIFFRES CLÉS.....	08
4. LES MISSIONS DES MAISONS RELAIS	09
5. ANIMATIONS ET PARTICIPATION DES RÉSIDENT.E.S.....	10
6. LES PROJETS 2023.....	14

1. L'ASFAD

1.1. Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise à but non-lucratif, laïque, militante, qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, le développement social local et durable, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

Quelques éléments chiffrés au 31.12.2022 :

- 148 personnes en CDI au 31/12
- 47 CDDI chantier d'insertion en 2022
- Budget 2022 : 10 500 000 euros
- 19 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 24 bénévoles d'intervention en 2022

1.2. La raison d'être de l'Asfad

Le projet associatif 2022-2027 de l'association pose les valeurs, la vision, l'identité de l'association et ses missions.

Pour consulter le projet associatif : <https://www.asfad.fr/lasfad/projet-associatif/>



Les valeurs de l'Asfad:

Être partie prenante d'une société équitable et solidaire dans laquelle chaque être humain sans discriminations à sa place et les moyens de son émancipation individuelle et collective.

La vision de l'Asfad :

Être acteur d'un réseau partenarial, dans une dynamique de créativité permanente pour promouvoir les valeurs d'égalité, d'hospitalité et de bienveillance.

L'identité :

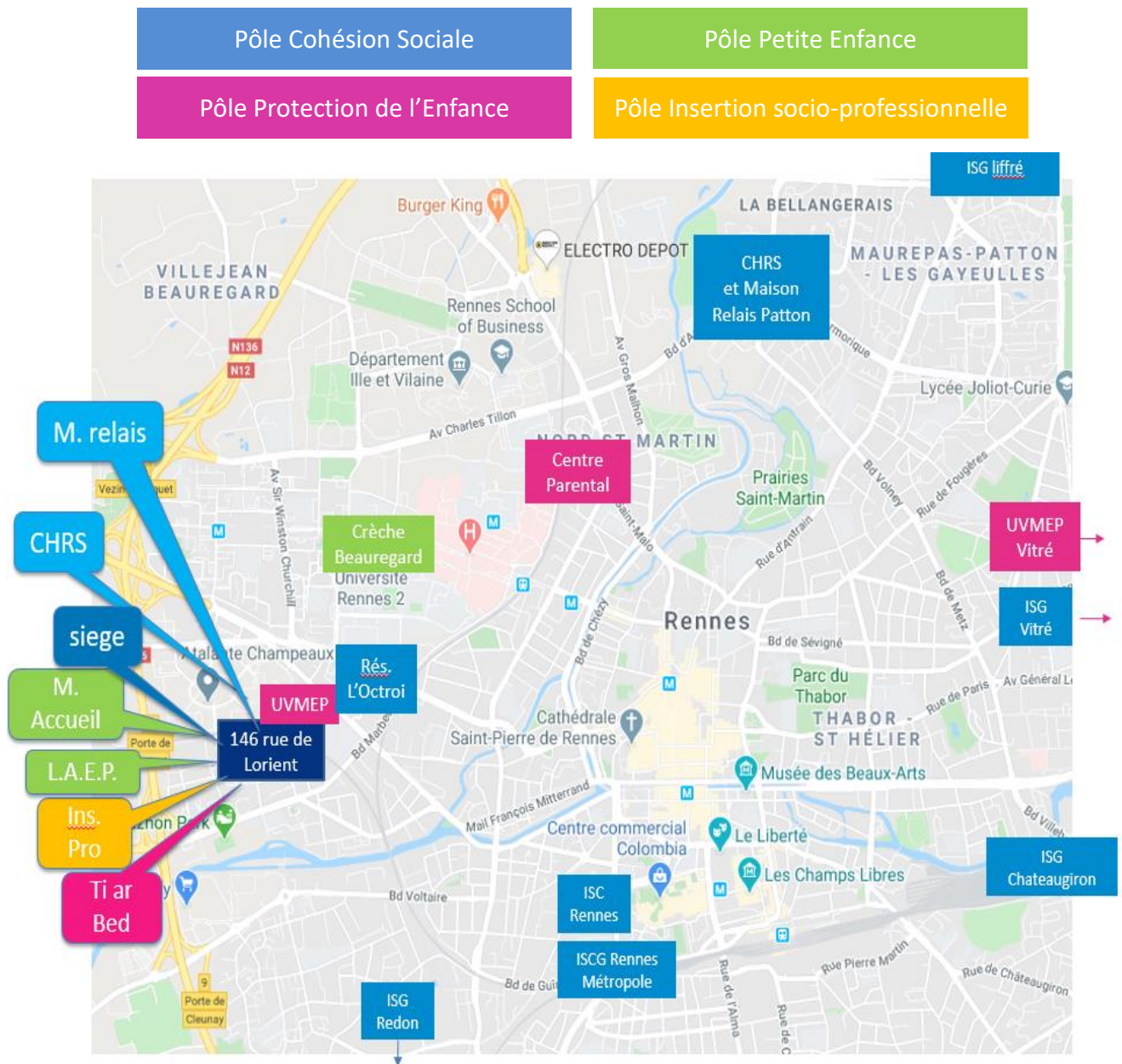
Nous sommes une association à but non-lucratif, laïque, militante, qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'Économie Sociale et solidaire, de développement social, local et durable.

Les missions : accueillir et accompagner le temps nécessaire des personnes en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

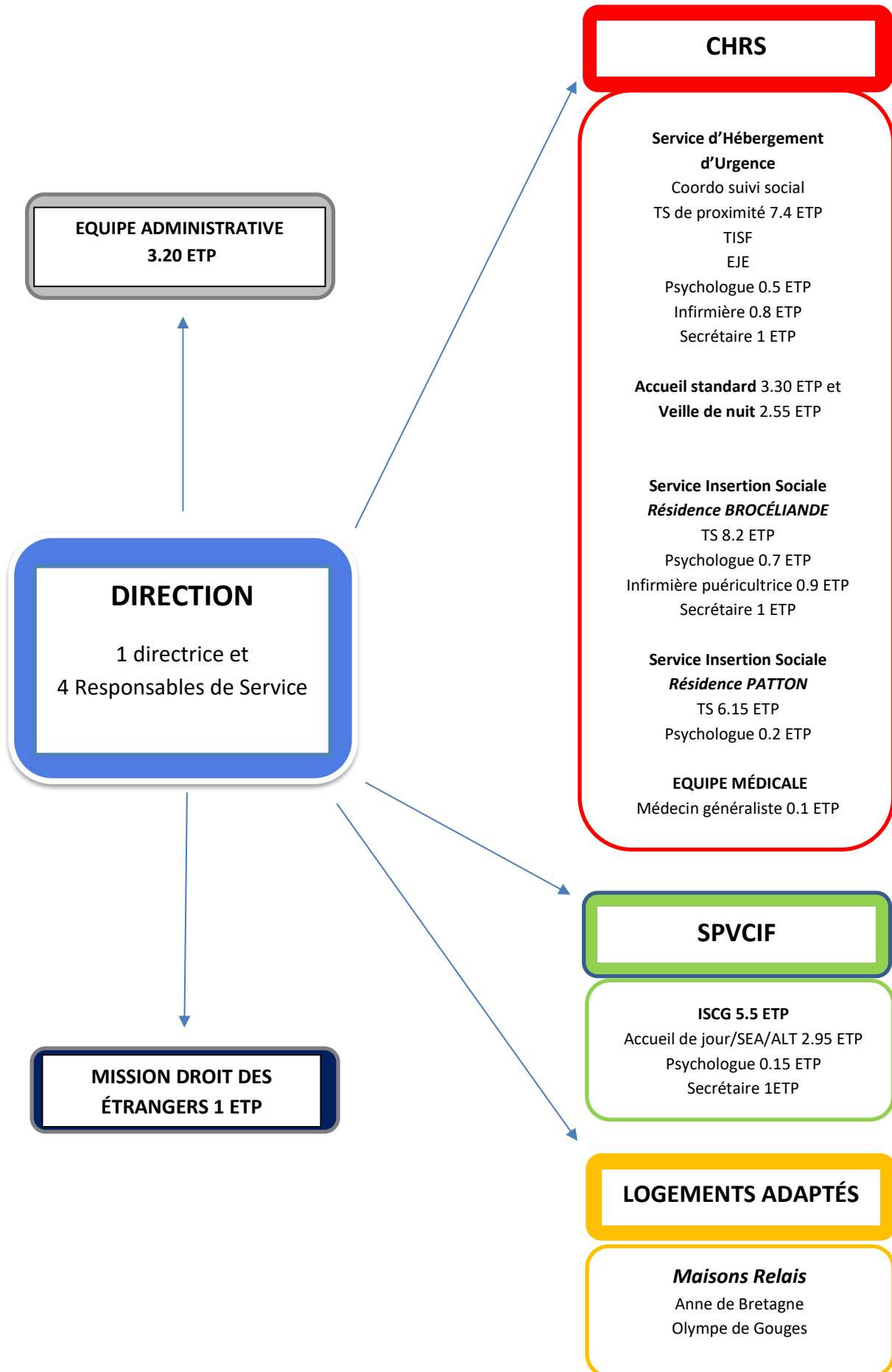
2. LE POLE COHESION SOCIALE ET LES MAISONS RELAIS

2.1 Présentation générale du Pôle Cohésion Sociale

Le Pôle Cohésion Sociale regroupe les activités d'hébergement et de logement à travers le Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et les 2 maisons relais Olympe de Gouges et Anne de Bretagne. Est également rattaché à ce pôle, le Service de Prévention des Violences Conjugales et Intrafamiliales qui, lui-même, est composé de plusieurs entités : les Intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie, le service d'écoute spécialisée pour les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, un accueil de jour également dédié à ces femmes ainsi que quelques appartements en ALT.



ORGANIGRAMME DU PÔLE COHÉSION SOCIALE 2023



Bien que chaque service ou établissement de ce pôle accueille et accompagne un public qui lui est spécifique, en raison de leurs missions propres, nous pouvons dire que la problématique des violences conjugales et intrafamiliales traverse tous les services. Ainsi, l'activité du CHRS est en lien ou peut être complémentaire des autres activités du pôle.

Le Conseil de Pôle (instance créée en 2018) :

Le conseil de pôle est une instance consultative sur le projet du pôle, l'évolution des besoins, il est aussi force de propositions à soumettre au conseil d'administration sur les évolutions qui pourraient être envisagées pour mieux répondre aux besoins ou améliorer la qualité du service rendu. Il réunit des représentant.e.s de l'ensemble des parties prenantes (personnes accueillies, salarié.e.s, direction, membres du conseil d'administration). Le conseil de pôle est présidé par un.e administrateur.rice délégué.e par le conseil d'administration.

Il se réunit trois fois par an.

Présentation des budgets prévisionnels et des comptes administratifs, points d'actualité, présentation des projets en cours et à venir, échange sur l'évolution des publics, des activités.

2.2 Les Maisons Relais Olympe de Gouges et Anne de Bretagne

La Maison Relais Olympe de Gouges a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2016. Elle peut accueillir des femmes avec ou sans enfants.

Olympe de Gouges est constituée de 14 logements dont 11 studios, 2 T2 et d'un logement « *famille* » pouvant accueillir une femme avec deux enfants.

La Maison Relais Anne de Bretagne a été créée en mai 2019. Elle est constituée de 20 logements accueillant un public mixte : 17 studios et 3 logements famille.

Un logement a été conservé et utilisé depuis 2020 pour accueillir des Résidentes de l'Asfad touchées par la COVID. Début 2022, nous faisons face à une recrudescence de cas de COVID.

Les Maisons Relais sont financées par la DDETS.

2.2.1 Le contexte

« La circulaire n°2002-595 du 10 décembre 2002 relative aux Maisons Relais reste le texte de référence en matière de Maison Relais. Son but est « d'engager le développement d'une offre alternative de logements pour des personnes en situation de grande exclusion ».

Les Maison Relais ont pour vocation de loger des personnes isolées, à faibles ressources, dans un immeuble rassemblant des logements privés confortables et indépendants et des parties communes. Les conditions d'habitat sont de caractère familial et le cadre de vie se veut chaleureux, sécurisant et convivial.

Il s'agit pour chacun.e non seulement de disposer d'un chez-soi, mais aussi de vivre ensemble dans une communauté de soutien.

Les Résident.e.s peuvent s'y installer de façon durable.

Un état des lieux est effectué à l'entrée et à la sortie du logement. Un dépôt de garantie équivalent à un premier mois de loyer est demandé (il varie selon la taille du logement), ainsi qu'une assurance responsabilité habitation.

Le logement ou partie privative : T1 avec salle d'eau (douche, lavabo, WC), et kitchenette équipée (frigo, ensemble meuble évier et plaques de cuisson, placards de rangement).

Le logement est meublé : un lit gigogne, une commode, une table, deux chaises, une télévision, un four micro-ondes et un fauteuil.

Les logements sont un peu plus grands à Olympe de Gouges qu'à Anne de Bretagne.

La redevance des logements peut varier :

	T1	T2	Logement famille
Olympe de Gouges	410	430	530
Anne de Bretagne	400		500



Les charges ne sont pas incluses dans le loyer, elles s'élèvent à 60 € de frais supplémentaires à la maison relais Olympe de Gouges et 45 € supplémentaires à la maison relais Anne de de Bretagne. (Fourniture chauffage – électricité - eau - contrats d'entretien (VMC, chaudière...) - Taxe Ordures ménagères] et des prestations annexes (le contrat d'entretien des logements).

2.2.2 Les espaces collectifs

- La buanderie : une participation financière est demandée aux Résident.e.s pour avoir accès à la buanderie. La somme varie entre 1€ et 1€50 (1 jeton) comprenant le lave-linge et le sèche-linge. Les Résident.e.s doivent réserver la buanderie auprès du gestionnaire. Même chose pour Anne de Bretagne.

- Les salles collectives : une salle commune avec coin salon, outil informatique, un espace bibliothèque et cuisine. Les Résidentes peuvent s'y rendre de façon autonome (lorsque les professionnelles sont présentes) ou lors d'un atelier collectif.

3. LES CHIFFRES CLÉS

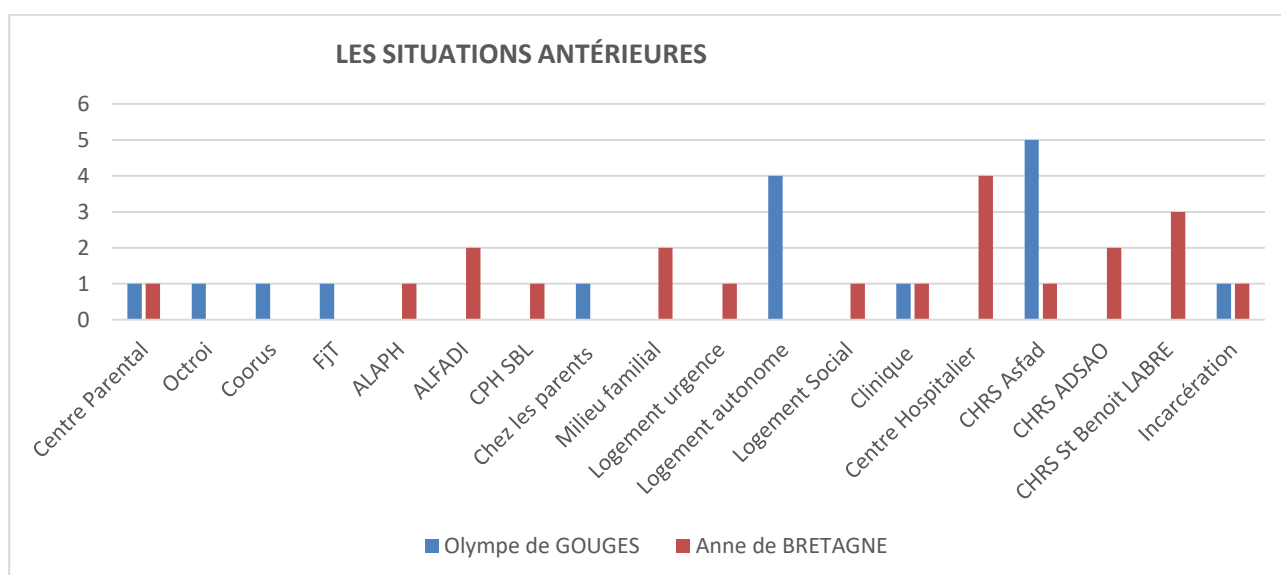
	Olympe de Gougues	Anne de Bretagne
Nombre de places autorisées	14	20
Nombre de personnes accueillies	17	24
Nombre de départs	3	5
Nombre d'arrivées	5	4
Nombre d'ETP dans le service	1.7 ETP	2 ETP
Typologie du public	100 % femmes 1 enfant	54% hommes 37% femmes 2 enfants
Âge moyen	42 ans	41 ans
Résidente bénéficiant d'une protection juridique	50 %	54 %
Bénéficiaires de l'AAH	81 %	73 %
Suivi CMP	75 %	73 %
Hospitalisation	270 jours pour 4 résidentes	9 résident.es
Soins à domicile (infirmiers)	31 %	37%
Aide à la vie quotidienne à domicile (portage de repas, au linge, courses...)	6%	25%
SAVS/SAMSAH	31 %	25%

Olympe de Gougues n'accueille que des femmes tandis qu'Anne de Bretagne est mixte. Nous pouvons noter qu'il y a peu de différence dans les caractéristiques du public.

Au moins les ¾ des personnes sont bénéficiaires de l'AAH et sont suivies en CMP. Ce qui témoigne de la fragilité des personnes.

Un turn-over de 20% à 25% des personnes, ce qui permet d'accueillir de nouvelles demandes.

Les situations antérieures :



Les situations de logement antérieures à l'entrée en maison relais sont très variées. Toutefois, la majorité vient de CHRS. Ce qui est logique, la maison relais pouvant être l'intermédiaire entre l'hébergement et le logement autonome.

4. LES MISSIONS DES MAISONS RELAIS

▪ La convivialité et l'autonomie

Cette structure permet aux Résident.e.s de prendre le temps qu'elles.ils souhaitent pour se reconstruire, en retrouvant un cadre réglé, un environnement collectif porteur susceptible de rompre l'isolement et leur solitude.

Un minimum d'autonomie est demandé pour assurer les actes de la vie quotidienne en étant accompagné par les travailleuses sociales : savoir faire les courses, se préparer à manger, nettoyer son logement, laver son linge... Les Résident.e.s bénéficient tou.te.s d'un référent social extérieur.

▪ La protection

Dans le but d'assurer la sécurité et de veiller aux allées et venues de personnes n'habitant pas la Maison Relais, les résident.es sont informé.es que le site est sous surveillance vidéo. Cela rassure le public accueilli et permet de limiter le phénomène « *d'envahissement du logement* » qu'il peut aussi rencontrer. De plus, chaque logement est équipé d'un visiophone ou d'un interphone.

▪ L'accompagnement

Dans les Maison Relais, les professionnelles sont polyvalentes : accompagnement vers et dans le soin, le logement, le budget, l'alimentation ou encore l'hygiène. Les professionnelles sont très complémentaires, elles partagent de nombreuses missions.

Exemple d'une journée type :

- ✓ Lors de notre arrivée chaque matin à 9h, nous pouvons avoir un ou une Résident.e qui nous attend au bureau pour avoir un renseignement ou bien encore pour nous demander la clé de la buanderie ;
- ✓ Dans la journée, nous avons divers rendez-vous, comme des visites pour présenter le fonctionnement de la Maison Relais pour un.e futur.e Résident.e, un rendez-vous de préadmission, ou encore des rencontres avec des partenaires extérieurs. Des temps institutionnels peuvent se greffer (réunions de service ou de Pôle) ou bien des instances partenariales (synthèse, CADEM, commission SIAO...). ;
- ✓ Dans ce même temps, nous gérons les besoins des résident.es en priorisant le mieux possible les urgences. Nous pouvons, par exemple, intervenir pour des problèmes liés à la consommation excessive d'alcool ou autres toxiques, des conflits de voisinage, des crises d'angoisses ou de décompensation ou, de manière plus habituelle, pour une démarche administrative ou un besoin de discuter ;
- ✓ Chaque semaine, deux ou trois animations sont organisées selon les envies des Résidents. Par exemple, un repas à la résidence, une journée plage, une sortie au bowling ou encore une balade.
- ✓ Nous avons également à traiter de nombreux appels téléphoniques ou mails de nos multiples partenaires en lien avec les différents projets des résident.es.
- ✓ Nous assurons également nos obligations mensuelles en termes de gestion locative pour la CESF et de la bonne utilisation des logements pour la TISF.

Les professionnelles des 2 Maisons relais ont davantage travaillé ensemble que l'année précédente, ce qui est source de richesse en échanges et en termes de projets. Par exemple, à l'occasion de la semaine nationale des

pensions de famille, en octobre 2022, elles ont proposé une journée portes-ouvertes, rassemblant une quarantaine de partenaires.

La santé au cœur de l'accompagnement

La problématique de santé (psychique essentiellement) et la vulnérabilité qui en découle chez certain.e.s résident.e.s est au cœur de l'activité quotidienne des travailleuses sociales des Maisons Relais. En effet, l'isolement et la situation de précarité des résident.e.s sont bien souvent un des symptômes de troubles psychiques ou psychiatriques. Le nombre de bénéficiaires de l'AAH, d'hospitalisations, de mesures de protection et de suivis en CMP des résident.e.s en témoignent. La problématique des addictions est également présente. Une très forte suspicion de trafic de drogue par un résident d'Anne de Bretagne a amené d'importantes tensions, ce qui a notamment contribué à la fin de l'accueil d'un résident début 2022.

Par leur écoute, leur créativité, la communication au sein de l'équipe, les professionnelles parviennent le plus souvent à **apaiser les angoisses** régulières des résident.e.s, à **réguler leurs relations interpersonnelles**. Du fait des particularités psychiques des résidents, les Maisons Relais font vivre **le partenariat avec les professionnels de santé** qui est de plus en plus nécessaire. Mais on constate l'écart qui se creuse entre les besoins de soins sur le plan de la santé psychique et les capacités des CMP à suivre régulièrement les résident.e.s. La pérennisation des temps mensuels de réunion clinique en interne et les temps d'analyse de pratique avec d'autres Maisons Relais du Bassin Rennais répondent partiellement à ces difficultés.

5. ANIMATIONS ET PARTICIPATION DES RÉSIDENT.E.S

L'année a été riche avec la reprise du lien partenarial concernant les actions collectives (TNB, Bulles Solidaires, La Paillette, Les compagnons bâtisseurs, Breizh insertion sport...). En effet, malgré une lente remobilisation des résident.e.s pour les animations suite aux restrictions sanitaires, ils.elles se sont de nouveau saisi.e.s des espaces collectifs mis à disposition. Une part importante de l'activité des professionnelles consiste à favoriser une communauté de soutien entre résident.e.s. Cela passe notamment par des animations collectives.

Les animations à la maison relais Anne de Bretagne en 2022

Tout au long de l'année 2022, il a été programmé en moyenne trois animations par semaine, du repas collectif aux sorties plage l'été, passant par des ateliers créatifs...

Focus sur 4 projets importants qui couvrent toute l'année 2022 et se poursuivent en 2023.

✓ DE JANVIER À JUIN 2022, PRATIQUE SPORTIVE AVEC L'ASSOCIATION « BREIZH INSERTION SPORT » :

Nous avons souhaité, avec les résident.es, la mise en place d'une pratique sportive au sein de la maison relais. Pour ce faire nous avons fait appel à l'association « Breizh Insertion Sport ». Le but de cette association est de faire découvrir différents sports.

Le déroulement : nous avons fait intervenir une animatrice, un vendredi sur deux, de janvier à mars 2022, dans les locaux de la maison relais. Puis de mai à juin 2022, nous sommes allés sur l'extérieur avec une mutualisation des activités avec d'autres maisons relais de Rennes, Daniel RAVIER et Rémy PRIOLET.

Les résident.e.s ont pu découvrir différents sports, tels que le foot en salle, le tir à l'arc, le hockey en salle... Ils ont, de plus, assisté à la journée sportive de juin créée par BREIZH INSERTION.

Nous avons mis fin aux activités car les résident.e.s se sont au fur et à mesure démobilisé.e.s. Nous restons cependant en lien avec l'association pour les journées sportives.

En moyenne quatre résident.e.es ont pratiqué une activité sportive de janvier à juin 2022.



✓ DE JANVIER À JUIN 2022, EMBELLISSEMENT DE LA RÉSIDENCE !

Nous avons eu le projet d'embellir la résidence avec l'intervention d'une artiste peintre « MAYA ».

Le déroulement : Maya est intervenue au total 32 demi-journées de la présentation, à la recherche de supports et pour finir la réalisation. Le projet de fresque a été réalisé sur les 2 étages de la résidence pour un coût total de 5 700 €.

Les résident.e.s : lors des journées de présentations et de recherches, environ 6 résident.e.s ont participé activement. Ils ont pu proposer leur souhait de nom, de ce qu'ils voulaient comme représentations, la mer, une Bigoudène, un projet féérique.

Deux résident.e.s ont réalisé des mandalas, une résidente a confectionné des napperons en crochets.

Pour la réalisation des deux œuvres sur 20 demi-journées, **4 résident.e.s ont participé de manière aléatoire et une résidente de la maison relais a assisté et réalisé la fresque conjointement avec l'artiste.**



✓ **DE MAI À SEPTEMBRE 2022, FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE :**

Avec le TNB (Théâtre National de Bretagne)

Poursuite du partenariat qui permet d'avoir **des tarifs réduits** pour les personnes en **possession de la carte sortir** soit **4 €** la représentation, pour les personnes n'ayant pas cette carte, ils payent seulement 10€.

Le déroulement : deux sorties au mois de mai et une sortie en septembre, octobre et novembre.

Avec la MJC LA PAILLETTE

Le déroulement : En juillet, nous avons pu visiter les coulisses du théâtre et en septembre et assister à la journée du patrimoine organisée dans le parc Saint Cyr.

Des projets pour 2023 sont en construction : faire venir le théâtre à la maison relais et un projet d'écriture.

✓ **DE SEPTEMBRE À OCTOBRE 2022, CONCRÉTISATION DE NOTRE PROJET JARDIN !**

Nous concrétisons notre projet de jardin. En effet, la maison relais est en demande depuis son ouverture d'un espace extérieur. Une parcelle a été délimitée avec une clôture qui se construira en 2023.

Le déroulement : afin de nous projeter dans le projet, nous avons fait intervenir l'association « **Les Compagnons Bâtisseurs** ». Plus particulièrement, Brico-bus, qui est un véhicule aménagé mis à disposition avec tout l'outillage nécessaire. Trois bénévoles ont aussi permis la réalisation du projet avec la présence d'une animatrice. Ils sont intervenu à la maison relais sur cinq demi-journées. Le premier temps a permis à l'association de se présenter et d'échanger sur la thématique des droits et obligations d'un propriétaire et d'un locataire. Les quatre autres séances ont permis de réaliser des jardinières avec de la récupération de palettes.

Huit personnes ont participé à ces temps et elles ont choisi comme nom pour le jardin « 4 saisons ».

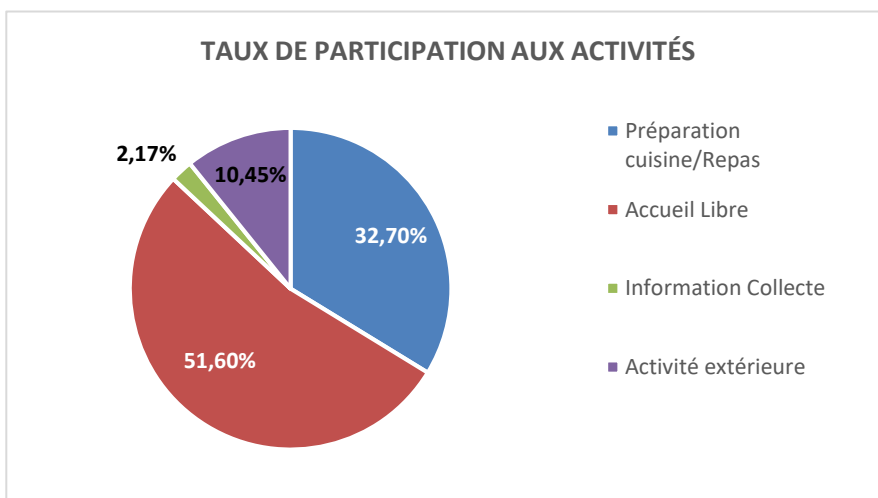


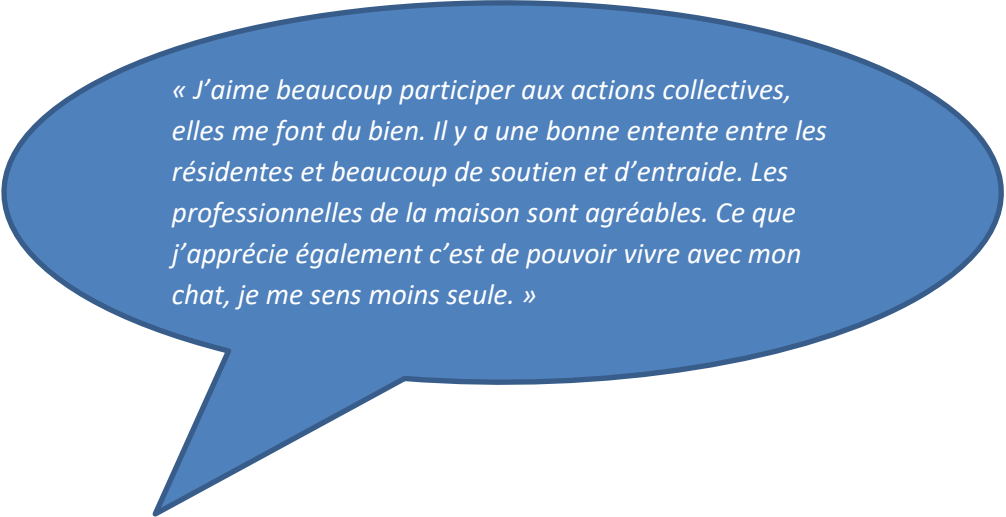


En conclusion

Au cours de l'année 2022, 737 participations individuelles aux animations ont été proposées, 652 dans la salle collective de la maison relais et 85 à l'extérieur. Nous notons une forte participation pour les temps de repas correspondant sur le graphique à la préparation repas et accueil libre.

En moyenne, 3 animations sont proposées chaque semaine.





« J'aime beaucoup participer aux actions collectives, elles me font du bien. Il y a une bonne entente entre les résidentes et beaucoup de soutien et d'entraide. Les professionnelles de la maison sont agréables. Ce que j'apprécie également c'est de pouvoir vivre avec mon chat, je me sens moins seule. »

TORTIA

6. ET POUR 2023

- Réaliser une évaluation interne avant d'écrire le projet d'établissement pour chacune des maisons relais
- Initier la participation des bénévoles
- Finaliser la création du jardin à Anne de Bretagne